

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3480 - Mardi 24 Septembre 2019 - Prix : 200 Fc

CONFÉRENCE DES BAILLEURS DE FONDS À PARIS

Le gouvernement mise jusqu'à 1 milliard d'euros



Houmed Msaidié devant la presse.

EDUCATION

Les enseignants entament la 2ème semaine de grève

LIRE PAGE 2

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles Du 21 au 25 Septembre 2019

Lever du soleil:
05h 57mn
Coucher du soleil:
18h 03mn
Fajr : 04h 43mn
Dhouhr : 12h 04mn
Ansr : 15h 18mn
Maghrib: 18h 06mn
Incha: 19h 20mn



EDUCATION

Les enseignants entament la 2ème semaine de grève

L'intersyndicale des agents de l'éducation et le gouvernement se sont rencontrés dimanche dernier pour tenter de dénouer la crise. Malgré des heures de discussions, les deux parties campent sur leur position tout en gardant la porte des négociations ouverte.

La rentrée des élèves était reprogrammée pour hier lundi. Mais c'est sans compter l'intransigeance des enseignants. Le gouvernement et l'intersyndicale des agents de l'éducation ont repris langue pour la première fois depuis le déclenchement de grève par le corps enseignant la semaine dernière. Le dimanche, le ministre de l'éducation nationale et les techniciens de son département, épaulés par d'autres membres du gouverne-

ment, se sont entretenus avec les leaders syndicaux pour parvenir à un compromis. Tout en tenant compte des doléances des enseignants liées en grande partie aux avancements des salaires, le ministre a souligné l'urgence de respecter le calendrier scolaire fixant la rentrée dès lundi 23 septembre.

Des propos remis en cause par l'intersyndicale pour qui il est hors de question qu'ils reprennent le chemin de l'école hier lundi comme l'a voulu le ministre de l'Education sans la satisfaction de leurs doléances. « Le gouvernement a dit qu'ils peuvent répondre à nos doléances et nous avons demandé de nous faire des propositions concrètes mais ils étaient incapables. Alors on a décidé de poursuivre le mouvement », lance Moussa Mfoungouliyé, le

secrétaire général de l'intersyndicale des agents de l'éducation.

A l'issue de cette rencontre, l'intersyndicale des agents de l'éducation avait demandé au gouvernement de renoncer à la présence des forces de l'ordre dans l'enceinte des établissements. Une doléance qui n'a pas été respectée. « A notre grande surprise, nous sommes arrivés au Lycée de Moroni et les gendarmes étaient là. Alors, on voit qu'il n'y a aucune volonté de leur part de trouver des solutions », poursuit-il.

Dans une conférence de presse tenue lundi, le porte-parole du gouvernement juge légitime l'action des enseignants mais demande à ces derniers un peu de retenue. « On paie les salaires, on a payé les avancements et autres. Il ne faut pas que



les enseignants prennent en otage tout le temps les élèves », réplique Houmed Msaïdie. Le ministre de l'économie rappelle aux enseignants qu'ils ont un devoir envers les élèves, la qualité de l'enseigne-

ment. « Si on regarde les résultats des examens, c'est trop », lâche-t-il. En attendant une autre rencontre entre les deux parties, la rentrée scolaire n'a pas eu lieu.

MY

EDUCATION NATIONALE

Le proviseur du lycée de Moroni reprend ses fonctions

Le secrétaire général du ministère de l'éducation avait signé une note portant suspension du proviseur du Lycée de Moroni et mettant en place une commission pour gérer l'établissement public. Mais le ministre de l'éducation a ordonné l'annulation de la note en question.

La semaine dernière, le ministre de l'éducation a sorti une note de service qui a suspendu le proviseur du lycée Said Mohamed Cheikh. Mais le comité mis en place pour gérer l'établissement n'a pas duré, car le proviseur a repris ses fonctions. Joint au téléphone par La Gazette des Comores, Mohamed Ali Abdallah a affirmé qu'il a repris ses fonctions de provi-

seur le samedi 21 septembre jour même de son retour à Moroni.

« J'étais à l'extérieur lorsque la note de service qui m'avait suspendu a été publiée. J'ai regagné Moroni le samedi 21 septembre, je me suis rendu directement au ministère de l'éducation nationale. Au cours de notre conversation avec le ministre de l'éducation, il m'a dit que malgré cette note, je suis toujours le provi-

seur. Il a recommandé à son directeur de cabinet de faire une note pour annuler ma suspension », explique le proviseur. Et d'ajouter que « après notre conversation, j'ai repris mes fonctions le jour même ».

Le proviseur du Lycée Said Mohamed Cheikh de Moroni a expliqué aussi qu'il a pris le temps de discuter avec ses collègues de l'intersyndicale pour échanger un

peu sur la situation actuelle. « En sortant du ministère de l'éducation, j'ai pu voir mes collègues de l'intersyndicale et on a échangé sur la situation. Nous espérons qu'avec les efforts de ministre de l'éducation, il y aura des bons résultats afin que la rentrée ait lieu », conclut-il.

Nassuf Ben Amad

ENVIRONNEMENT

La protection de la couche d'Ozone, quel bilan 32 ans après ?

A l'occasion de la célébration de la Journée Mondiale de la protection de la couche d'Ozone, une conférence-débat a eu lieu au Ministère de l'Environnement à Mdé en vue de faire le point des activités menées par le Bureau Ozone Comores.

Cette journée avait été instituée en 1994 à travers une résolution de l'assemblée générale des Nations Unies. Cette résolution invite tous les États membres à consacrer cette journée à l'encouragement d'activités concrètes conformes aux objectifs du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Le thème choisi cette année est « 32 ans et en voie de guérison ». Ce thème salue l'action collective menée au cours des 32 dernières années par les Parties au Protocole de Montréal, adopté en 1987, aux fins du rétablissement de la couche d'ozone, ainsi que l'engagement pris au niveau mondial de lutter contre les changements climatiques.

Par ailleurs, le Protocole de Montréal a sensiblement contribué à atténuer les effets des changements

climatiques en évitant l'émission de plus de 135 milliards de tonnes d'équivalent en dioxyde de carbone dans l'atmosphère rien qu'en éliminant des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. La formation d'ozone est un phénomène naturel, qui résulte de la recombinaison d'un atome d'oxygène et d'une molécule d'oxygène. La transformation d'oxygène en ozone est un processus plus ou moins équilibré de sorte que la quantité d'ozone restait relativement stable. Aussi, on parle d'appauvrissement de la Couche d'ozone quand l'équilibre naturel qui existe entre la production et la

destruction de l'Ozone stratosphérique est déplacé dans le sens de la destruction.

Cette situation est créée quand il y a interférence entre l'Ozone et des produits synthétiques appelés SAO (substances qui appauvrissent l'ozone). Ce sont des substances synthétiques chimiques et organiques inventées vers les années 1928 et qui ont la propriété d'être stables et ininflammables. Mais qui ont malheureusement le pouvoir de détruire la couche d'Ozone. En septembre 1987, des efforts visant à négocier des obligations contraignantes pour réduire l'utilisation de SAO ont

conduit à l'adoption du Protocole de Montréal, entré en vigueur en 1989. Le protocole et tous les amendements, à l'exception de son amendement le plus récent, l'amendement de Kigali, ont été ratifiés par 197 parties.

En 1994 les Comores ont ratifié la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone et le Protocole de Montréal relatif aux substances appauvrissant la couche d'ozone. Deux années plus tard le Bureau Ozone au sein de la Direction Générale de l'Environnement a vu le jour. Selon le point focal un travail important de sensibilisation des acteurs (décideurs, importateurs, distributeurs, frigoristes, douaniers et médias) et un renforcement du dispositif réglementaire et juridique. Quelques 520 techniciens frigoristes ont été formés sur la reconversion, récupération et recyclage des hydrocarbures et 472 douaniers formés sur l'identification et le contrôle des importations des SAO. Il y a eu la mise en place d'une association insulaire de frigoriste dans chacune des îles. Il y a eu un suivi régulier de la consommation nationale annuelle des SAO. En outre la mise en place d'un cadre

de concertation opérationnel entre le BOC, les associations frigoristes et l'Ecole Nationale Technique et Professionnelle (Ouani/Anjouan). Toutes ces actions ont mené à la mise en conformité du pays par rapport aux engagements du Protocole de Montréal

Mmagaza



A gauche Youssouf Ali le Point Focal du Protocole.

La Gazette des Comores
Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssef
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Faïza Soule Youssef
 Binti Mhadjou
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

CONFÉRENCE DES BAILLEURS DE FONDS À PARIS

Le gouvernement espère lever jusqu'à 1 milliard d'euros

Le ministre de l'économie a tenu une conférence de presse ce lundi afin d'aborder entre autres, la conférence des bailleurs de fonds qui aura lieu à Paris en novembre prochain. Le gouvernement comorien espère lever entre 600 millions et 1 milliard d'euros lors de cet événement parrainé par le président français, Emmanuel Macron.

Selon le ministre de l'économie, Houmed Msaïdie, les préparatifs pour la prochaine conférence des bailleurs de fonds qui se tiendra à Paris, vont bon train. Prévue avant la fin de l'année, en novembre (mais la date devra être choisie en commun accord avec

le président français, Emmanuel Macron, parrain de l'événement) la grand-messe servira à attirer des fonds pour amorcer le décollage économique de l'archipel. « Nous espérons lever entre 600 millions d'euros et 1 milliard, qu'ils proviennent d'institutions financières,

d'organisations non gouvernementales, etc., en forme de prêts ou de subventions », a-t-il déclaré. Concernant les institutions financières telles que les banques privées, « si elles nous consentent des prêts c'est qu'elles nous font confiance dans notre capacité à les rembourser », a-t-il précisé.

Le porte-parole du gouvernement dit « tabler sur des projets 'bancables' montés par la partie comorienne qui vont nous assurer 4 à 5% de croissance d'ici quelques

petites années ». Pour ce qui est des secteurs prioritaires pour amorcer un vrai décollage économique, Houmed Msaïdie est resté assez vague. Il a cependant affirmé « que des investissements sur les infrastructures sont en vue avec pour finalité de faire des Comores, un pays touristique ». Ici aussi, il n'a pas précisé quelles sont les infrastructures dont il s'agit.

Concernant les potentiels investisseurs, il n'a pas manqué de souligner l'apport de la diaspora dans

l'économie comorienne et ne désespère pas qu'elle en fasse partie. « Il nous faudra trouver un canal de discussions afin trouver un moyen d'optimiser leurs investissements aux Comores », a-t-il dit, citant l'exemple d'opérateurs anjouanais, issus de la diaspora et qui ont mis en place des infrastructures hôtelières.

Fsy

RÉFLEXION SUR LA LUTTE CONTRE LES FEUX DES BROUSSES

La sensibilisation se poursuit contre les feux de brousse

Pour protéger l'environnement, un atelier de concertation sur les enjeux liés aux feux de brousse a réuni les ulémas et les magistrats hier lundi 23 septembre. L'objectif était de trouver une solution adéquate pour lutter contre les incendies de forêt volontaires qui ravagent les cultures vivrières et la végétation dans les régions de Ngazidja. Des sanctions sont réservées aux incendiaires en flagrant délit.

Les Centres Ruraux de Développement Economique (CRDE) de Diboini Hamlenko et Sidjou Dimani avec l'appui du projet Résilience des Comores aux risques des catastrophes liés au changement climatique (RRC/PNUD) à travers le ministère de la justice ont organisé hier une rencontre pour sensibiliser

les ulémas et les magistrats sur les dangers liés aux feux de brousse. Dernièrement, les CRDE avec le RRC du programme des Nations Unies ont planté une bonne quantité d'Ylang-ylang et d'autres cultures vivrières dans des vastes terrains laissés en jachère. De bougre, cette production a été avalée par les flammes. « Beaucoup de familles comoriennes ont perdu leurs biens et leur avenir au passage de ce feu. En provoquant des feux de brousse, cela a un impact au niveau de l'agriculture », avance Fénela Frost, la représentante du PNUD en Union des Comores.

Cette diplomate onusienne a profité de cette occasion pour parler des jeunes mobilisés pour le défi du changement climatique à l'ONU. « Nous avons tous le devoir de protéger l'environnement pour préserver notre avenir » avant d'ajouter que «

le PNUD est content non seulement de travailler auprès du gouvernement comorien mais également auprès des agriculteurs comoriens en vue de trouver une solution contre les feux de brousse ».

Convié à cette rencontre, le ministre de la justice ne compte pas baisser les bras. Mohamed Houssein demande aux juges de considérer ces incendiaires comme des ennemis de la Nation. « On ne peut pas rester la bras croisés. Le fait de voir les uns faire des efforts pour satisfaire le besoin étatique et familial dans le domaine agricole et voir d'autres les détruire. Il faut que ces criminels subissent désormais des corrections sévères, lance-t-il. Les Ulémas vous avez le devoir de sensibiliser la population sur cette problématique conformément à la religion ».

Selon le ministre, pour protéger l'environnement, il est désormais un



Sensibilisation contre les Feux de brousse

devoir patriotique d'aller dénoncer aux institutions policières ou judiciaires, toute personne osant faire des feux de brousse. Pour rappel la même réunion s'est tenue la semaine dernière à Ntsoudjini. Mais celle

d'hier tenait à valider les mesures à mettre en place pour lutter contre le phénomène et protéger l'environnement.

Kamal Gamal

RUMEURS D'EBOLA EN TANZANIE

Les Comores réactivent les postes de santé aux frontières

Depuis dimanche soir, la rumeur enfle de plus en plus dans la région Est du continent africain. Le Bureau de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en Tanzanie aurait interpellé, dans un communiqué, les autorités Tanzaniennes sur une information hyper sensible concernant la santé publique. Elle serait liée au virus Ebola. Aux Comores, le gouvernement a réactivé ses postes de santé dans les frontières.

En effet, selon la presse du continent dont Jeune-Afrique et TV5, l'OMS via son processus de surveillance régulière basé sur les événements sanitaires a été informée le 10 septembre 2019 d'allégations non officielles au sujet du décès d'une personne soupçonnée d'être porteuse du virus Ebola à Dar es Salaam, capitale de la Tanzanie. L'OMS a ensuite été informée le lendemain qu'un test réalisé sur ce patient au Laboratoire



national de la santé tanzanien s'est révélé positif au virus Ebola. L'OMS aurait reçu des informations non officielles le même jour, faisant état d'un autre cas suspect de maladie à virus Ebola détecté au nord de la Tanzanie, plus précisément à Mwanza. Selon Jeune-Afrique, cette deuxième suspicion aurait ensuite été testée négative, indique le communiqué.

Aux Comores, une source du

ministère de la santé nous rassure que les responsables sanitaires ont été conviés en urgence ce lundi par la ministre de la santé afin d'étudier clairement et en profondeur cette question. Les deux pays entretiennent des relations frontalières. Le risque pourrait être sérieux si des cas devaient s'avérer. « Il n'y a pas eu un communiqué officiel de l'Organisation Mondiale de la Santé sur un cas suspect de maladie

à virus Ebola en Tanzanie. Mais ce ne sont que des rumeurs », annonce Aboubacar Said Anli, le directeur général de la santé. Toutefois, le pays a réactivé ses postes de frontières afin de se préparer à toute éventualité. « Nous avons 6 postes de santé aux frontières. 2 à Ngazidja, 2 à Anjouan et 2 à Mohéli et ils sont tous réactivés. Mais à ce stade, rien n'est officiel », montre-t-il.

Le 12 septembre, l'OMS aurait encore appris de sources non officielles qu'un patient de 27 ans, soupçonné d'être infecté par le virus Ebola, aurait été admis à l'hôpital dans la capitale, sans qu'elle en sache plus sur ses résultats d'examen. « En dépit de plusieurs demandes envoyées, l'OMS n'a reçu aucune réponse de la part des autorités sanitaires tanzaniennes concernant ces cas », peut-on lire dans la presse. L'OMS a exhorté les autorités tanzaniennes à partager leurs informations relatives aux résultats d'examen récemment

menés sur ce qui a été décrit comme une "étrange maladie" et qui a fait deux morts dans ce pays.

La semaine dernière, la ministre tanzanienne de la Santé, Madame Ummy Mwalimu, a réfuté les rumeurs sur des réseaux sociaux selon lesquelles une épidémie d'Ebola aurait éclaté dans le pays en faisant deux morts, tandis que cette maladie a tué plus de 2 000 personnes en République démocratique du Congo (RDC) voisine. Selon la Ministre Tanzanienne de la Santé, les tests effectués sur des échantillons des deux patients décédés la semaine dernière se sont révélés négatifs au virus Ebola. Cependant, l'OMS a indiqué que ni les détails cliniques ni les résultats des recherches des autorités sanitaires tanzaniennes n'avaient été partagés avec l'organisation onusienne de la santé basée à Genève.

MY

FÉDÉRATION DE FOOTBALL DES COMORES, INTERVIEW ÉMISSAIRE DE LA CAF

"Nous, accrédités de la Caf et la Fifa, sommes ici pour le bien du football"

Une succession de sanctions et d'acquittements bouleverse les hautes instances du football comorien (Fédération et Ligue de Ngazidja). Préoccupées par cette situation encombrante, la Fifa et la Caf ont dépêché des représentants dans l'Archipel pour dénouer l'imbroglio, redresser la situation, et instaurer un environnement de concorde et sain de partage. Raoul Romain Arizaka Rabekoto de la Fédération Malagasy de Football représente la Caf. Il répond à nos questions : interview.



Le Malgache Raoul Arizaka émissaire de la Caf 2019.

Question : Monsieur Raoul Arizaka bonjour, quel est l'objet de votre séjour aux Comores ?

Réponse : Bonjour ! Nous sommes aux Comores pour une mission bien précise. Pour rappel, nous sommes deux : l'émissaire de la

Fédération Internationale de Football Association (Fifa) et moi-même, représentant de la Confédération Africaine de Football (Caf). Une discorde interne risque de perturber le bon fonctionnement

du football comorien. Nous sommes donc ici pour résoudre ce souci et instaurer la bonne gouvernance.

Question : Comment comptez-vous procéder pour parvenir à

une issue favorable ?

Réponse : Pour parvenir à bout de la discorde, nous comptons rencontrer les belligérants, et aussi d'autres acteurs de la discipline, [membres de la Ffc, de la Ligue, des clubs, des arbitres, et certains dirigeants des associations du football, doivent faire l'objet d'une audition, ndlr]. Jusqu'alors, tout se déroule dans des conditions bienveillantes et de courtoisie.

Question : Quelles sont les difficultés que vous rencontrez sur le terrain ?

Réponse : Peut-être le facteur temps. Nous devons écouter tous les acteurs de la discipline. Pour le moment, je pense que les échanges se passent à merveille. Les interlocuteurs coopèrent bien et se montrent accueillant et ouverts au dialogue. Cette cadence de travail est

réconfortante, fructueuse et porteuse d'espoir.

Question : Pensez-vous que votre présence aux Comores, et celle de votre collègue, l'émissaire de la Fifa, suffisent pour résoudre le conflit qui ronge les instances du football comorien ?

Réponses : Conflit c'est trop dire. Je pense qu'il s'agit d'un malentendu entre les acteurs du football. Pour revenir à votre question, si nous sommes ici, c'est pour trouver une issue constructive et conciliatrice. Vous savez, l'harmonie et le dénouement ne tomberont pas du ciel. Il faut des efforts communs. Tout se passe à merveille. Je suis confiant et optimiste.

Propos recueillis par
Bm Gondet

TOURNOI COMORES MAGAZINE

Gombessa, Ngazi et Atletico qualifiés en demi-finale

«Comores Magazine organise le plus grand tournoi de l'Ile depuis quatre ans» a dit Adinane Assadi, second coach de Gombessa Sport et chef d'antenne d'ORTC Anjouan. Vendredi Atlético a éliminé Yakélé, équipe vainqueur de la coupe des Comores 2019 (2-1) et Gombessa a écrasé à son tour Citadelle (2-0) samedi 21 septembre la pelouse de Hombo.

Pour sa quatrième édition, le trimestriel Comores Magazine termine la phase quart de finale ce lundi après par un derby. Etoile d'Or de Mirontsy et FCO d'Ouani vont se rencontrer au Stade de Hombo. «Nous sommes les champions en titre de ce tournoi en battant

Ngazi trois buts à un à l'édition précédente, et on joue aujourd'hui avec un adversaire de taille, mais on joue pour la gagner et le fair-play» indique Kadafi Soulaymana, responsable d'Etoile d'Or.

Adinane Assadi appuyé par Rakcha Massoundi Chahalane, responsable d'Atletico qui juge que «ce qui fait Comores Magazine est une bonne stratégie, car le tournoi se tient toujours juste après les mutations. On arrive à tester les nouveaux recrues». Et à Mohamed El Had de FCO de conclure que «Comores Magazine, organise son tournoi pour

aider financièrement les clubs, puisqu'il donne à des gros cachets aux clubs champions ».

A noter que selon Younoussa Houmadi alias Papadjo membre du comité organisateur du tournoi «notre philosophie est de soutenir financièrement aussi les clubs. On reverse aux clubs du dernier carré les recettes récoltées durant le tournoi, et on donne un grand pourcentage au comité du stade pour l'entretien et l'aménagement du terrain ».

NJ

**Numéros utiles****Police**

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Moheli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

Direction Générale de la Santé

COMORES PROJET D'APPROCHE GLOBALE DE RENFORCEMENT DU SYSTEME DE SANTE (COMPASS)

Réf. N°2019 /001/COMPASS/AMI

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Recrutement d'un Responsable de Sauvegarde Environnementale et Sociale, dans le cadre du Projet d'Approche Globale de Renforcement du Système de Santé (COMPASS) financé par la Banque Mondiale

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de l'Association internationale de développement (IDA) pour la préparation du projet d'Approche Globale de Renforcement du Système de Santé (COMPASS) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements autorisés au titre du contrat suivant : **Recrutement d'un Responsable de Sauvegarde Environnementale et Sociale pour compléter l'unité de gestion du projet.**

2. Le Ministère de la Santé à travers le pro-

jet COMPASS invite les candidats intéressés à déposer leurs candidatures à l'adresse suivante : **Direction générale de la santé, Moroni-Corniche, Union des Comores**

3. Les intéressés sont priés de se présenter au projet COMPASS à l'adresse suivante : **COMPASS, Direction Générale de la Santé, Moroni-Corniche** ou s'adresser par **mail à moussarpmcompass@gmail.com** copie à **cor-donateur.compass@gmail.com** pour obtenir les termes de références.

4. Composition des dossiers de candidature:

- *Curriculum vitae détaillé et coordonnées pour contact rapide
- * Lettre de motivation
- * Photocopies certifiées des diplômes et des attestations
- * Certificats de travail

* Noms, adresses, téléphones de 3 personnes références à contacter

5. Dépôt de candidature au plus tard le mercredi 25 septembre 2019 à 14h00 :

* Au Secrétariat de la Direction Générale de la Santé, Moroni-Corniche

6. Les Dossiers de candidaturesont à envoyer sous plis fermés avec la mention :

Monsieur le Coordonnateur du Projet COMPASS

« Manifestation d'intérêt N°: 2019/001/COMPASS /AMI »

Comores Projet Approche Globale de Renforcement du Système de Santé (COMPASS)

Direction Générale de la Santé, Moroni Corniche